



Loi Â« fin de vie Â» : le choix des mots.

Description

Et si la loi sur la fin de vie, dont Emmanuel Macron a dÃ©voilÃ© les contours dÃ©but mars et qui doit faire l'objet d'un examen parlementaire Ã partir du 27 mai, Ãtait envisagÃ©e par les mots qu'on utilise pour parler de la fin ? C'est le chemin suivi par Yvonne.

par Yvonne LemÃ©nager.

Dans les dÃ©bats sur la fin de vie, trois expressions m'interpellent : Â« le droit Ã mourir dans la dignitÃ© Â», la Â« fin de vie Â» et Â« l'aide (active) Ã mourir Â».

Je n'ai jamais compris ce qui Ã©tait entendu par Â« droit Ã mourir dans la dignitÃ© Â». Ce droit, hautement revendiquÃ©, me paraÃ®t en dÃ©calage complet avec la rÃ©alitÃ©, la mort Ãtant Ã la fois inÃ©luctable et imprÃ©visible. Mourir prend une fraction de seconde. S'agit-il alors du moment de la mort, ou de l'accompagnement souvent dÃ©faillant des conditions du mourir ? Sans oublier que ce droit impactera forcÃ©ment ceux qui assumeront le devoir d'assistance, ce qui n'a rien d'anodin.

Et la Â« dignitÃ© Â», oÃ¹ se situe-t-elle ? Nos dÃ©gradations physiques et/ou mentales nous rendent-elles indignes Ã nos yeux ou Ã ceux des autres ? Ou bien s'agit-il du traitement rÃ©servÃ© aux mourants ?

La premiÃ¨re hypothÃ¨se, si elle prÃ©vaut, me paraÃ®t Ã©minemment dangereuse, ouvrant la porte Ã toutes les dÃ©rives. Un jeune infirmier de vingt-six ans m'a dÃ©clarÃ© qu'il demanderait une aide Ã mourir, s'il se trouvait un jour soumis Ã trop d'incapacitÃ©s : Â« Tout cela coÃ»te trop cher. Il faut des locaux, du personnel. Cela mobilise trop d'argent Â» a-t-il insistÃ©.

L'expression Â« fin de vie Â» remplaÃ§ant celle de Â« mort Â» me semble platement matÃ©rialiste, Ãtroite et fautive. Elle ne tient pas compte du fait que nous sommes des Ãªtres de relation et de transmission, Â« chacun marquÃ© par chacun Â» selon Primo Levi. Cela s'exprime bien au-delÃ de notre vie physique. Sans compter que les morts nous sont parfois plus proches que bien des vivants. J'aime cette phrase de Jean-Claude Ameisen : Â« Nous sommes faits de mÃ©moire, nous sommes ce qui demeure de ce qui a disparu. Â» Ma mÃ¨re, perdue Ã neuf ans et demi, et mon mari,

Après cinquante-deux ans de mariage, restent pour moi une boussole et des points d'appui.

Enfin, l'« aide à mourir » qui a remplacé l'expression « aide active à mourir » me fait irrésistiblement penser au « Je vous ai compris » du général de Gaulle à Alger. Les tenants du développement des soins palliatifs peuvent s'y voir pris en compte, comme ceux qui militent pour l'euthanasie ou le suicide assisté. Il y a là une grande source de malentendus.

Néanmoins, tous ces termes ont en commun de susciter un approfondissement de notre réflexion collective pour compléter, si vraiment nécessaire, la loi Claeys-Leonetti, dans un souci de plus grande humanité.

Categorie

1. Humeurs

date création

30/04/2024